

# INTERCLUBS BENJAMINS EN BASSIN 25M – 2<sup>ÈME</sup> PLOT



Samedi 2 et Dimanche 3 février  
Piscine Départementale Malia METELLA  
Bassin 25m / 5 couloirs



Date limite d'engagement : du 29 janvier au 1<sup>er</sup> février 2013  
Droits d'engagements : 25 € par équipe

## Catégories concernées :

Filles et Garçons de 12 et 13 ans (2000 et 2001)

Equipe de 4 nageurs

## Règlement

Chaque nageur participe obligatoirement au 100 m 4nages et aux relais.

Un club ne peut engager 1 nouvelle équipe que si toutes les précédentes sont complètes.

Chaque équipe sera composée de 4 nageurs. Toutefois et hors classement, des équipes mixtes ou entres plusieurs clubs pourront être engagées. Toutes les performances seront prises en compte sur le serveur fédéral. Une épreuve réservée au remplaçant de chaque équipe pourra être organisée (1 seule épreuve de 100 m 4 nages (**compétition à part**)).

**N.B :** s'agissant d'une compétition par équipes, la règle des 2 départs s'applique, conformément aux dispositions particulières de la FFN pour l'application des Règlements techniques de la FINA.

## Classement et récompenses

Pour être classé, chaque équipe de club doit participer à toutes les épreuves (100 m 4 nages et les 4 relais) et dans ce cas, il peut présenter des équipes 2, 3, 4, etc.. Seules les équipes complètes seront comptabilisées pour un classement général. Le classement est établi au cumul des points obtenus à la table de cotation par chaque nageur, les points du relais **ne sont pas doublés**.

1 classement masculin, féminin et mixte sont publiés.

Les 3 premières équipes filles & garçons et la première mixte seront récompensées.

## PROGRAMME

<b>SAMEDI A-MIDI</b> <b>O-P : 15h00 / D-E : 16h30</b>	<b>DIMANCHE MATIN</b> <b>O-P : 7h30 / D-E : 9h00</b>
<b>100 m NL Dames &amp; Messieurs</b> <b>100 m Dos Dames &amp; Messieurs</b> <b>100 m Br Dames &amp; Messieurs</b> <b>100 m Pap Dames &amp; Messieurs</b>	<b>RELAIS 4X200 NL Dames &amp; Messieurs</b> <b>RELAIS 4X100 4 NG Dames &amp; Messieurs</b>

## FORFAITS :

8€ par nageur et par épreuve pour tout forfait non déclaré avant le début des épreuves.